**Le coton des peupliers femelles**

Le peuplier est dioïque, c'est à dire qu'il y a des arbres mâles et des arbres femelles. Le fruit du peuplier situé sur les peupliers femelles est une capsule libérant des graines d'aspect cotonneux. Ces graines cotonneuses sont dispersées par le vent, et correspondent à ce qu'on appelle le "coton des peupliers".

Ces graines cotonneuses, pouvant provoquer une gêne chez des personnes sensibles ou chez le bétail, sont souvent assimilées à tort à du pollen allergisant. Ce coton n'est pas allergisant au sens immunologique du terme. Il peut éventuellement être irritant, et augmenter la sensibilité aux allergènes, notamment à ceux des pollens de graminées qui sont abondants au moment de la dissémination des graines de peuplier.

Le pollen lui-même, qu'on ne voit pas et qui est diffusé avant la formation des graines, est classé 3 sur une échelle de notation de 0 (potentiel allergisant nul) à 5 (pollen très allergisant). Voici la répartition de plusieurs espèces d'arbres en fonction du potentiel allergisant de leur pollen :

* le cyprès et le bouleau sont notés 5;
* l'aulne, le charme et le chêne sont notés 4 ;
* le noisetier, le frêne, le platane, le tilleul, le saule et le peuplier sont notés 3;
* le châtaignier et le hêtre sont notés 2;
* enfin le pin est noté 0.

Il faut savoir enfin qu'actuellement, sur les 14 principaux cultivars éligibles aux aides de l'Etat, 10 sont des mâles (donc sans aucun risque) et seulement 4 sont des femelles (I 214, Ghoy, Boelare et Raspalje).

Il suffit de ne pas planter ces derniers dans le cas des boisements réalisés à proximité d'habitations ou de villages pour résoudre facilement les problèmes d'allergie et de gêne par le coton des peupliers.